

ACTE DE CESSION DE TITRES DE LA SOCIETE 2RB AUTOMOBILES

Paraphe

DIR

Paraphe

LR

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE :	
EXPOSE.....	4
DEUXIEME PARTIE : CONVENTION.....	5
Article 1 – Transfert de propriété et jouissance des titres cédés.....	5
Article 2 – Prix des titres cédés et modalités de paiement.....	6
Article 3 – Déclarations	6
Article 4 – Absence de convention de garantie	7
Article 5 – Remise de documents	7
Article 6 – Enregistrement	7
Article 7 – Dépôt d'un exemplaire de l'acte de cession au siège de la société « 2RB AUTOMOBILES»	7
Article 8 – Frais, Droits et honoraires	8
Article 9 – Affirmation de sincérité	8
Article 10 – Rédaction des présentes – décharge	8
Article 11 – Droit applicable – juridiction	8
Article 12 – Pouvoirs en vue des formalités	9
Article 13 – Signature Electronique	9

Entre les soussignés :

La société **DE LA ROCHE INVESTISSEMENTS**, société à responsabilité limitée au capital de 764 100 euros, domiciliée au 36 rue des Fosses 44270 LA MARNE, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 504 802 042.

Représentée aux fins des présentes par son gérant M. David DE LA ROCHE, ayant tous pouvoirs à cet effet.

Le CEDANT, d'une part

ET

La société **EGOM INVESTISSEMENT**, SARL à associé unique au capital de 1 000 euros, domiciliée au 12 Domaine de la Sauzaie 85710 LA GARNACHE immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 944 971 142.

Représentée aux fins des présentes par son gérant M. Etienne BLANCHARD, ayant tous pouvoirs à cet effet.

Le CESSIONNAIRE, d'une part

IL A ETE EXPOSE (I) ET CONVENU (II) CE QUI SUIT :

I EXPOSE

- 1- Le CEDANT est à ce jour propriétaire de 55 actions de la société **2RB AUTOMOBILES** (la Société), Société par Actions Simplifiée au capital de 12 500 euros, dont le siège est au 31 rue Marcel Brunelière – ZI de la Seiglerie – MACHECOUL 44270 MACHECOUL – SAINT MÊME, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 489 802 181 (les titres), enregistré au SIE de Saint Nazaire Sud-Est en date du 5 avril 2006 pour les avoir acquises le 17 décembre 2019.
- 2- A l'issue d'échanges entre les parties, le CEDANT a accepté de céder la totalité des 55 actions lui appartenant et qui composent 55 % du capital de la société **2RB AUTOMOBILES** à la société **EGOM INVESTISSEMENT**.
- 3- Les statuts de la Société et un extrait Kbis de la Société à jour figurent en ANNEXE 1 et ANNEXE 2 aux présentes.
Il résulte des statuts constitutifs de la Société **2RB AUTOMOBILES** ainsi que des actes et décisions postérieurs que les principales caractéristiques de cette Société sont aujourd'hui les suivantes :
 - Dénomination sociale : **2RB AUTOMOBILES**
 - Forme : La société **2RB AUTOMOBILES** est une Société par Actions Simplifiée, constituée en date du 18 mars 2006 à MACHECOUL, à l'époque sous la forme de SARL et sous la dénomination sociale ACA GUILLET RELANDEAU, immatriculée au RCS de NANTES sous le n° 489 802 181, enregistré au SIE de Saint Nazaire Sud-Est en date du 5 avril 2006.
 - Capital social : 12 500 euros divisés en 100 actions de 125 euros chacune de valeur nominale, toutes de même catégorie et entièrement souscrites et libérées (les Titres).
 - Géographie du capital social : les 100 actions de la Société sont à ce jour réparties comme suit :

A la société SARL DE LA ROCHE INVESTISSEMENTS	55 actions
A M. Etienne BLANCHARD	35 actions
A Mme Aurélie GUILLET	10 actions
 - Siège social : la Société a son siège sis 31 rue Marcel Brunelière – ZI de la Seiglerie – MACHECOUL 44270 MACHECOUL – SAINT MÊME, dans les locaux dont elle est locataire en vertu d'un bail commercial avec le bailleur SCI 3DLR.

Objet social : La Société a pour objet en France et dans tous pays :

- La mécanique générale, la tôlerie carrosserie, la peinture, l'entretien et la réparation de tous véhicules à moteur ;
- L'achat, la vente de tous véhicules neufs et/ou d'occasion, en gros ou en détail ;

- L'achat, la vente, en gros ou en détail, de toutes pièces détachées pour l'automobile et pour tous véhicules motorisés.
 - Durée : la durée de la Société a été statutairement fixée à 99 années qui ont commencé à courir à la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, et qui s'éteindra le 18 avril 2105.
 - Immatriculation : la Société est immatriculée au RCS de Nantes depuis le 19 avril 2006 sous le numéro 489 802 181.
 - Présidente : la **SARL DE LA ROCHE INVESTISSEMENTS** (504 802 042 RCS NANTES).
 - Directrice Générale : la **SARL EGOM INVESTISSEMENT** (944 971 142 RCS LA ROCHE SUR YON)
 - Commissaire aux comptes : néant
 - Début d'activité : 1^{er} mai 2006.
 - Exercice social : 1^{er} avril – 31 mars
 - Situation du personnel : au jour des présentes, le personnel attaché à la Société **2RB AUTOMOBILES** est composé de 3 personnes salariées.
 - Participations : NEANT.
 - Dispositions particulières :

Les statuts de la Société stipulent article 16 « TRANSMISSION DES TITRES DE CAPITAL ET DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL - AGREMENT »

(...) Toute transmission des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital quel qu'en soit le bénéficiaire même s'il est déjà associé, est soumise à agrément préalable de la société, que cette transmission résulte d'une cession (...).

CECI ETANT EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

II CONVENTION

Article 1 – Transfert de propriété et jouissance des titres cédés

Le cédant cède ce jour au cessionnaire qui l'accepte, dans les termes et conditions des présentes et sous les garanties ordinaires et de droit en pareille matière, 55 actions, ci-après les Titres qu'il détient au sein de la Société.

Le cessionnaire acquiert lesdits Titres, libres de tout gage, nantissement ou sûreté de quelque nature que ce soit, dans les termes et conditions des présentes et sous les garanties ordinaires et de droit en pareille matière.

La présente cession porte sur la pleine propriété des Titres susvisés. A cet effet, le cédant déclare que les 55 actions cédées sont exemptes de tous droits qui en restreindraient la libre disponibilité et, qu'en particulier, elles ne font l'objet d'aucun nantissement ou promesse de nantissement au profit de qui que ce soit, et ne font pas l'objet d'un pacte d'associés.

De convention expresse entre les parties, le cessionnaire est propriétaire des 55 actions cédées à la date des présentes, son entrée en jouissance étant fixée rétroactivement ce jour à 9h, étant précisé que la cession des Titres intervient « coupon attaché ».

Par « coupon attaché », il convient d'entendre que le cessionnaire aura seule le droit de percevoir tous dividendes, distribution de réserves... qui seraient mis en distribution par la Société dont les Titres sont cédés à compter des présentes.

Le cessionnaire est ainsi subrogé au cédant dans tous les droits et obligations attachés aux Titres cédés à compter de ce jour, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Article 2 – Prix des titres cédés et modalités de paiement

Le prix de cession des 55 actions susvisées Société **2RB AUTOMOBILES**, objet des présentes, est fixé, d'accord entre les parties, à la somme provisoire de **129 250 €** (cent vingt neuf mille deux cent cinquante euros), soit 2 350 € (deux mille trois cent cinquante euros) par action.

Ce prix a été réglé comptant le 18 juin 2025, par le cessionnaire au profit du cédant par virement bancaire tiré du compte de la SARL EGOM INVESTISSEMENT.

La détermination du prix définitif présente une variation des capitaux propres de 17 421 € (dix sept mille quatre cent vingt et un euros) à la hausse.

Le prix définitif de cession des 55 actions susvisées Société **2RB AUTOMOBILES**, objet des présentes, est fixé, d'accord entre les parties, à la somme ferme et définitive de **9 581,55 €** (neuf mille cinq cent quatre vingt un euros et cinquante cinq centimes), soit 17 421 € x 55 actions / 100 actions.

Ce prix a été réglé comptant le 20 juin 2025, par le cessionnaire au profit du cédant par virement bancaire tiré du compte de la SAS 2RB AUTOMOBILES.

Article 3 – Déclarations

3.1 – Déclarations du cédant

En tant que de besoin, le cédant déclare :

- que les renseignements mentionnés ci-dessus relatifs à son identité sont exacts ;
- qu'il dispose de la pleine capacité juridique d'aliéner ;
- que les Titres objet des présentes ne sont grevés d'aucune sûreté ou autre restriction quelconque pouvant faire obstacle à leur libre négociabilité.

3.2 – Déclarations du cessionnaire

Le cessionnaire déclare :

- que les renseignements figurant ci-dessus relatifs à son identité sont exacts ;
- qu'il dispose de la pleine capacité juridique d'acquérir.

Le cessionnaire déclare parfaitement connaître la situation financière, juridique, économique de la société **2RB AUTOMOBILES**, dont il a reçu toutes les informations utiles et nécessaires et avoir eu accès à l'ensemble des pièces qu'il a souhaité consulter et documents liés à l'acquisition du solde des titres de la société **2RB AUTOMOBILES** par le cédant.

Article 4 – Absence de convention de garantie

D'accord exprès entre le cédant et le cessionnaire, la présente cession est consentie et acceptée sans aucune garantie d'actif, de passif ou de situation nette ou autre garantie de quelque nature qu'elle soit. Cette condition constituant une condition substantielle et déterminante pour chacune des parties.

Article 5 – Remise de documents

Le cédant remet au cessionnaire les documents suivants :

- un ordre de mouvements constatant le transfert de propriété à son profit des Titres (55 actions).

Article 6 – Enregistrement

Le cédant et le cessionnaire déclarent que la présente cession d'actions sera soumise à l'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 726 du CGI, via le dépôt d'un formulaire de déclaration de cession de droits sociaux n° 2759-SD (cerfa 10408*18), à intervenir dans le délai d'un mois à compter de la signature des ordres de mouvements de titres.

Les droits sur la cession des 55 actions du cédant seront dus par le cessionnaire et acquittés au taux de 0 10 %, soit $129\,250\text{ €} \times 0,10\% = 129\text{ €}$ (cent vingt neuf euros).

Article 7 – Dépôt d'un exemplaire de l'acte de cession au siège de la Société 2RB AUTOMOBILES

Un exemplaire de l'acte de la présente cession d'actions et de l'ordre de mouvements de titres sont déposés au siège de la société **2RB AUTOMOBILES**, et ce afin de permettre :

- la mise à jour des fiches actionnaires de la société **2RB AUTOMOBILES** figurant dans le registre de comptabilité des actions ;
- le transfert des cessions sur le registre des mouvements de titres de la Société **2RB AUTOMOBILES**

Article 8 – Frais, droits et honoraires

Les frais, honoraires, droits et débours découlant des présentes et ceux que en seront la suite ou la conséquence, seront supportés par le cessionnaire, qui s'oblige à leur paiement.

Article 9 – Affirmation de sincérité

Les parties soussignées affirment sous les peines édictées par l'article 1837 du Code Général des Impôts, que le présent acte exprime l'intégralité du prix.

Article 10 – Rédaction des présentes - décharge

Les parties reconnaissent et déclarent :

- Avoir arrêté et convenu exclusivement entre elles le prix, ainsi que les charges et conditions de la présente cession ;
- Donner décharge pure et simple entière et définitive au rédacteur des présentes choisi d'un commun accord entre elles (SARL @ATLANTIC CONSEIL, M. Yohann GUIBERT, expert-comptable inscrit au tableau de l'ordre des Pays de La Loire), lequel

a informé chacune des parties de la possibilité d'être assistée de tout conseil de leur choix.

Article 11 – Droit applicable - juridiction

Le présent acte est soumis au droit français.

Toute contestation qui surviendrait à l'occasion de la validité, de l'exécution ou de l'interprétation des présentes et de leurs suites sera soumise à la compétence du Tribunal de commerce de Nantes.

Article 12 – Pouvoirs en vue des formalités

Tous pouvoirs sont donnés au cabinet d'expertise comptable SARL @ATLANTIC CONSEIL, représentée par son gérant, M. Yohann GUIBERT, expert-comptable, sise 325 rue des Meuniers ZA du Grand Moulin 44270 LA MARNE, à l'effet de procéder aux formalités liées aux présentes et à leurs suites et procéder à la mise à jour du registre de mouvements de titres de la société **SAS 2RB AUTOMOBILES**.

Article 13 – Signature Électronique

La signature des présentes intervient au moyen d'un procédé de signature électronique DocuSign fournie par DocuSign (« DocuSign ») et incluant un processus de vérification d'identité des signataires.

Les parties acceptent irrévocablement (i) le recours à DocuSign à l'effet de procéder à une signature électronique et (ii) que chacune des Parties signe le présent document au moyen de DocuSign.

Les parties prennent acte et conviennent de l'application des dispositions de l'article 1366 du Code civil selon lequel : « *L'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité* ».

Elles prennent pareillement acte et conviennent de l'application des dispositions l'article 1367 du Code civil selon lequel :

« La signature nécessaire à la perfection d'un acte juridique identifie son auteur. Elle manifeste son consentement aux obligations qui découlent de cet acte. Quand elle est apposée par un officier public, elle confère l'authenticité à l'acte.

Lorsqu'elle est électronique, elle consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. La fiabilité de ce procédé est présumée,

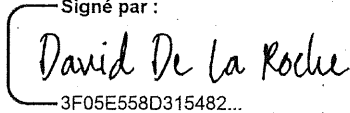
jusqu'à preuve contraire, lorsque la signature électronique est créée, l'identité du signataire assurée et l'intégrité de l'acte garantie, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État ».

Chacune des parties reconnaît et accepte que :

- (a) la conservation par DocuSign des présentes et de l'ensemble des informations y afférent stockés et/ou signés électroniquement permet de satisfaire à l'exigence de fiabilité et d'intégrité dans le temps au sens des dispositions de l'article 1379 du Code civil ;
- (b) l'horodatage des signatures électroniques lui est opposable et fera foi entre les Parties ; et
- (c) la signature électronique selon le parcours proposé par DocuSign correspond à un degré de fiabilité suffisant pour identifier sa signature et garantir son lien avec les présentes auquel sa signature est attachée.
- (d) Chacune des Parties reconnaît et accepte expressément que le présent document signé de manière électronique au moyen de DocuSign :
 - (i) constituera l'original ;
 - (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil ;
 - (iii) pourra valablement être opposée aux Parties afin de solliciter l'exécution et le respect des présentes ;
 - (iv) pourra valablement être produit en justice.

Le présent article constitue une convention de preuve au sens de l'article 1368 du Code Civil.

Le 23 juin 2025, à La Marne.

« Le cédant » SARL DE LA ROCHE INVESTISSEMENTS , représentée par M. David DE LA ROCHE	Signé par :  3F05E558D315482...
« Le cessionnaire » SARL EGOM INVESTISSEMENT , représentée par M. Etienne BLANCHARD	Signé par :  5E588ED8981C426...

Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE
L'ENREGISTREMENT
NANTES

Le 23/06/2025 Dossier 2025 00043322, référence 4404P02 2025 A 02464

Enregistrement : 129 € Penalités : 0 €

Total liquidé : Cent vingt-neuf Euros

Montant reçu : Cent vingt-neuf Euros

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 7A36585C-3D57-4DAB-A227-E08E4499C423
 Objet: Complétez avec Docusign : Acte de cession de titres DLRI vers EGOM 23 06 25.pdf
 Enveloppe source:
 Nombre de pages du document: 10 Signatures: 2
 Nombre de pages du certificat: 4 Paraphe: 2
 Signature dirigée: Activé
 Horodatage de l'enveloppe: Activé
 Fuseau horaire: (UTC-08:00) Heure normale du Pacifique (États-Unis et Canada)

État: Complétée

Émetteur de l'enveloppe:
 Yohann GUIBERT
 325 rue des Meuniers
 ZA du Grand Moulin
 LA MARNE, - 44270
 cabinetac.celine@orange.fr
 Adresse IP: 82.127.98.246

Suivi du dossier

État: Original
 22/06/2025 23:58:11
 Titulaire: Yohann GUIBERT
 cabinetac.celine@orange.fr

Emplacement: DocuSign

Événements de signataire

David De La Roche
 dannaleo7@gmail.com

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Signature

Signé par:

 3F05E558D315482...

Sélection d'une signature : Style présélectionné
 En utilisant l'adresse IP:
 2a09:bac3:347e:14f0::216:bf

Horodatage

Envoyée: 23/06/2025 00:07:35
 Consultée: 23/06/2025 00:17:30
 Signée: 23/06/2025 00:18:48

Divulgaration relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 23/05/2025 06:16:20
 ID: 9949bc44-2f6c-43ff-a888-537596c582d9

Etienne BLANCHARD
 etienne-44@hotmail.fr

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Signé par:

 5E588ED8981C426...

Sélection d'une signature : Écrit sur un appareil
 En utilisant l'adresse IP:
 2a02:26f7:c9d4:6406:0:9000:0:14
 Signé à l'aide d'un périphérique mobile

Envoyée: 23/06/2025 00:07:35
 Consultée: 23/06/2025 00:36:00
 Signée: 23/06/2025 00:36:33

Divulgaration relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 23/06/2025 00:36:00
 ID: fd29de48-8dd3-483b-80fb-d33137e75f5e

Événements de signataire en personne Signature

Horodatage

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire État

Horodatage

Événements de livraison certifiée État

État

Horodatage

Événements de copie carbone État

État

Horodatage

Événements de témoins

Signature

Horodatage

Événements notariaux	Signature	Horodatage
Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	23/06/2025 00:07:35
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	23/06/2025 00:36:00
Signature complétée	Sécurité vérifiée	23/06/2025 00:36:33
Complétée	Sécurité vérifiée	23/06/2025 00:36:33
Événements de paiement	État	Horodatages
Divulgateion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques		

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, SARL @ATLANTIC CONSEIL (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact SARL @ATLANTIC CONSEIL:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: cabinetac.celine@orange.fr

To advise SARL @ATLANTIC CONSEIL of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at cabinetac.celine@orange.fr and in the body of such request you must state: your

previous email address, your new email address. We do not require any other information from you to change your email address

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from SARL @ATLANTIC CONSEIL

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to cabinetac.celine@orange.fr and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

To withdraw your consent with SARL @ATLANTIC CONSEIL

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;
- ii. send us an email to cabinetac.celine@orange.fr and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process.

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: <https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements>.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures', you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
- Until or unless you notify SARL @ATLANTIC CONSEIL as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by SARL @ATLANTIC CONSEIL during the course of your relationship with SARL @ATLANTIC CONSEIL.